



Honoraires transactions maisons et appartements

Jusqu'à 75000 euros : 4000 euros TTC

75000 à 150000 euros : 5000 euros TTC

150000 à 200000 euros : 6000 euros TTC

200000 à 250000 euros : 7000 euros TTC

250000 à 300000 euros : 8000 euros TTC

300000 à 400000 euros : 9000 euros TTC

400000 à 500000 euros : 12000 euros TTC

+ 500000 euros : 18000 euros TTC

Honoraires de transactions sur les cessions d'immeubles

De 1 à 100000 euros : 6000 euros TTC

100000 à 200000 : 8000 euros TTC

+ 200000 euros : 10000 euros TTC

Pour les cessions de terrains, de locaux industriels ou commerciaux, de fonds de commerces, de droit au bail, de garages ou de parkings : voir devis en agence

*** Honoraires forfaitaires fixes à la charge du vendeur**

Sarl ECJ Transactions, 3 place des promenades 42300 Roanne